
CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 22 juin 2017 à 18h30 heures,
À RUFFIEUX (salle polyvalente)

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	Pouvoir de Joaquim TORRES
2	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	
3	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	
4	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	Pouvoir de Claudie FRAYSSE
5	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	Pouvoir d'Evelyne FORNER
6	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	Pouvoir de Pascal PELLER
7	AIX-LES-BAINS	T	Corinne CASANOVA	
8	AIX-LES-BAINS	T	Thibaut GUIGUE	
9	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
10	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
11	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	
12	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	Arrivé après la 2 ^{ème} délibération Pouvoir de Françoise CARON
13	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANCOIS	Arrivée après la 2 ^{ème} délibération Pouvoir de Pierre HOCHARD
14	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
15	BRISON SAINT INNOCENT	T	Florence DUNOYER	
16	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
17	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	
18	CONJUX	T	Claude SAVIGNAC	
19	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
20	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
21	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
22	ENTRELACS	T	Yves GRANGES	
23	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
24	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
25	ENTRELACS	T	Henri GARNIER	
26	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	
27	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
28	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	
29	MERY	T	Eudes BOUVIER	Pouvoir de Jean-Guy MASSONNAT
30	MERY	T	Nathalie FONTAINE	Arrivée après la 7 ^{ème} délibération
31	LE MONTCEL	S	Robert COLICCI	
32	MOTZ	T	Olivier BERTHET	
33	MOUXY	T	Nicolas MARC	Pouvoir de Gabrielle KOEHREN
34	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
35	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
36	SAINT OFFENGE	S	Daniel DE MEDTS	
37	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
38	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	
39	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	
40	TRESSERVE	T	Jean-Claude LOISEAU	
41	TRESSERVE	T	Eric COURSON	
42	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	Arrivé après la 4 ^{ème} délibération
43	VIONS	T	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
44	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	Pouvoir de Martine SCAPOLAN
45	VOGLANS	T	Yves MERCIER	
46	VOGLANS	T	Martine BERNON	

GRAND LAC

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU LAC DU BOURGET

28 communes présentes

Absents excusés :

Claude GIROUD ENTRELACS

Autres présents non votants :

Frédéric GIMOND	Directeur Général des Services
Laurent LAVASSIERE	Directeur Général Adjoint
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Christophe TOUZEAU	Directeur du pôle Eau
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christian BERGER	Responsable service Maîtrise d'ouvrage
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique/Assemblées
Kevin TORRES FERREIRA	Chargé de mission Urbanisme
Eline QUAY-THEVENON	Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 15 juin 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 403 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 35 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 42 présents (40 titulaires et 2 suppléants), et 50 votants.

FINANCES

AE/CP 005 – Aménagement de la zone des Sources (ex appellation Echangeur) – Révision n°2

*Vu l'article L2311-3-I du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du conseil communautaire du 14 janvier 2016 portant ouverture de l'AE/CP et la délibération du 9 février 2017 portant révision n°1 (modification de calendrier de paiement et non de AP) relatif à l'aménagement de la zone économique de l'Echangeur)*

Monsieur le Président rappelle que ce projet consiste en l'extension du PAE de l'Echangeur, situé sur une zone de 14 ha, sur les communes d'Aix-les-Bains et de Grésy-sur-Aix.

La présente révision a pour objet de modifier à la hausse le montant de l'autorisation de programme pour prendre en compte notamment les contraintes de terrassement (humidité des matériaux), les recalibrages des passages inférieurs AREA et l'évolution du linéaire de voirie pour une meilleure desserte des parcelles. Le coût des travaux a été approuvé par le Bureau lors des séances du 28 avril et 1^{er} juin 2017.

Monsieur le Président propose, compte tenu de ces éléments, de porter le montant de l'autorisation de programme à 12 112 500 euros HT dont 1 487 168 euros HT réalisés pour le compte de la ville d'Aix les Bains. Les crédits de paiement sont ajustés.

Monsieur le Président rappelle que l'adoption, la modification, ou la clôture d'un AE/CP se traduit par le vote d'une délibération en Conseil.

OPÉRATION

Intitulé de l'opération :	Aménagement de la zone de l'Echangeur
Budget :	ZAE
Imputation analytique :	8802 (ex-1603)
	8 648 601,00 euros H.T.
Montant total de l'opération :	(dont 1 487 168.00 € HT euros réalisés en opération pour le compte de la commune d'Aix-les-Bains soit 1 784 601 TTC)
Montant actualisé : révision n°2	12 112 500.00 euros H.T. (dont 1 487 168.00 HT réalisés en opération pour le compte de commune d'Aix les Bains soit 1 784 601 TTC)

DÉPENSES globales	Voté	Actualisé
Dépenses programmées 2016	277 399,27	277 400.05
Dépenses programmées 2017	5 033 600,73	2 300 000.00
Dépenses programmées 2018	3 337 601,00	9 535 099.95
Totaux	8 648 601.00	12 112 500 ,00

RECETTES globales	Voté	Actualisé
Ventes de lots	5 220 000,00	6 217 000,00
Subvention Région	271 000,00	271 000,00
Subvention Département	300 000,00	100 000,00
Subvention commune Grésy-sur-Aix	75 000,00	100 000,00

Subvention commune Aix-les-Bains	1 264 601,00	1 487 168,00
Emprunt	1 518 000,00	3 937 332,00
Totaux	8 648 601,00	12 112 500,00

DÉPENSES – GRAND LAC	Voté	Actualisé
Dépenses programmées 2016		277 400,05
Dépenses programmées 2017	Voté globalement	2 300 000,00
Dépenses programmées 2018		8 048 099,95
Totaux		10 625 500,00

RECETTES – GRAND LAC	Voté	Actualisé
Ventes de lots		6 217 000,00
Subvention Région		271 000,00
Subvention Département	Voté globalement	100 000,00
Subvention commune Grésy-sur-Aix		100 000,00
Emprunt		3 937 500,00
Totaux		10 625 500,00

DÉPENSES – pour AIX LES BAINS	Voté	Actualisé (HT)
Dépenses programmées 2018	Voté globalement	1 487 168,00
Totaux		1 487 168,00

RECETTES – pour AIX LES BAINS	Voté	Actualisé
Financement commune Aix-les-Bains	Voté globalement	1 487 168,00
Totaux		1 487 168,00

Monsieur le Président rappelle que l'aménagement de cette zone sera transféré au nouveau économique Chambéry-Grand Lac Economie à compter de sa création au 1^{er} juillet 2017.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE la révision de l'AE/CP n°2 de la zone des Sources.

Aix-les-Bains, le 22 juin 2017

Le Président,
Dominique DORD



- Délégués en exercice : 70
- Présents : 46
- Votants : 56
- Pour : 56
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : AE/CP 005 - Aménagement de la zone des Sources (ex-appellation Echangeur) - Révision n.2

Date de transmission de l'acte : 26/06/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 26/06/2017

Numéro de l'acte : d1921 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20170622-d1921-DE

Date de décision : 22/06/2017

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers